

Coronavirus COVID-19 Norevie et Florevie soutiennent les entreprises

Lundi
30
mars 2020

En cette période particulière, chacun a un rôle à jouer pour soutenir l'économie du pays. Norevie et Florevie se sont organisées pour contribuer à l'effort collectif.

Depuis l'annonce des mesures gouvernementales, Norevie et Florevie ont revu leur système de règlement des fournisseurs afin de limiter l'impact économique sur les entreprises.

Ainsi, une adresse email spécifique a été créée pour recevoir l'ensemble des factures et faciliter leur enregistrement. De plus, les délais de règlement sont réduits au minimum, au lieu des 45 jours habituellement pratiqués.

Contact Presse : Sandrine BATAILLIE
Chargée de communication et relations publiques
sandrine.bataillie@norevie.com - 06 74 98 07 29
NOREVIE - 62 rue Saint sulpice
CS 40520 - 59505 DOUAI CEDEX